

TERRITOIRE BEAUCE VAL DE LOIRE

#7 JUIN 2021 | LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

P6
ACTUALITÉS
Des compétences formées
localement dès 2022

P13
TERRITOIRE
Des animations
près de chez vous

P8 **DOSSIER**

Alimentation

PRIORITÉ AUX CIRCUITS COURTS

4

À VOTRE SERVICE

Budget 2021

« Un premier budget raisonné »

6

ACTUALITÉS

Nucléaire et logistique

Des compétences formées localement dès 2022

Le grand carénage

Des opportunités concrètes pour notre territoire



8

DOSSIER

Alimentation

Priorité aux circuits courts



12

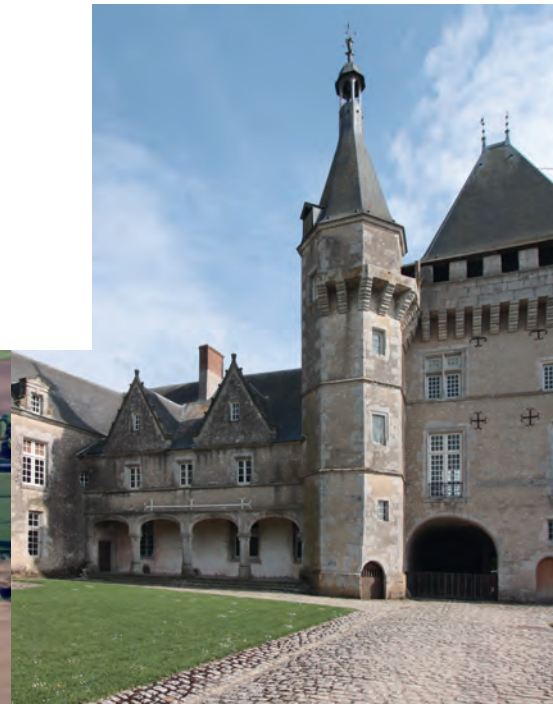
TERRITOIRE

Suèvres

Domino : le bon plan !

Été

Des animations près de chez vous



Directeur de la publication : Pascal Huguet - Président
Rédaction : Florent Léonard, Derédac
Coordination : Florent Léonard
Conception : www.goodby.fr
Crédits photos : CC Beauce Val de Loire - Freepik
Unsplash - L'avaraysienne M. BRIN
Impression : ISF Imprimerie
Communauté de communes Beauce Val de Loire
9 rue Nationale - 41500 Mer
Tél. : 02 54 81 45 80 / contact@beaucevalde Loire.fr





14

MIEUX NOUS CONNAITRE

Viévy-le-Rayé

Un important patrimoine

Cour-sur-LoireUn village pittoresque
et poétique

16

INITIATIVES

Ann@ssist'Une secrétaire indépendante
à votre service**Petites Villes de demain**Un coup de pouce
aux projets locaux**Nature**

Petite Beauce, grandes richesses



« Un premier budget raisonné »



Le budget 2021 de la communauté de communes, le premier depuis les dernières élections, se veut sobre en matière de dépenses, tout en assurant la réalisation des projets jugés prioritaires pour le territoire. L'enjeu pour la nouvelle équipe en place est de retrouver une capacité d'investissement suffisante pour pouvoir lancer de nouveaux projets dans les prochaines années. Les explications de Jacques Bouvier, 2^e vice-président en charge des finances et maire de Viévry-le-Rayé.

Comment qualifiez-vous ce budget ?

Il s'agit d'un budget raisonné, dans lequel nous avons veillé à contenir nos dépenses d'investissement tout en maîtrisant également celles de fonctionnement. La situation financière de la communauté de communes l'impose, comme l'ont révélé les réunions de cadrage budgétaire que nous avons menées avec l'ensemble des services après les élections de 2020. C'est aussi pour cette raison que nous leur avons demandé de maintenir leur budget quasiment à l'identique.

« Nous avons décidé de donner la priorité à trois projets »

Ce budget permet-il néanmoins la poursuite des projets déjà engagés ?

En plus des réunions de cadrage, nous avons dressé un état des lieux des nombreux projets qui avaient été initiés précédemment. D'ailleurs, le groupe scolaire de Josnes sera livré pour la rentrée 2021-2022. Parmi les nouveaux projets, nous avons décidé de donner la priorité à trois d'entre eux, qui répondent à des besoins criants sur notre territoire : l'aménagement de la zone d'activités des 100 planches ; la création d'une voirie pour l'installation d'une station-service à Oucques La Nouvelle sur l'axe routier Blois-Châteaudun ; et l'ouverture d'une épicerie à Suèvres, qui renforcera l'offre commerciale dans le centre-bourg.

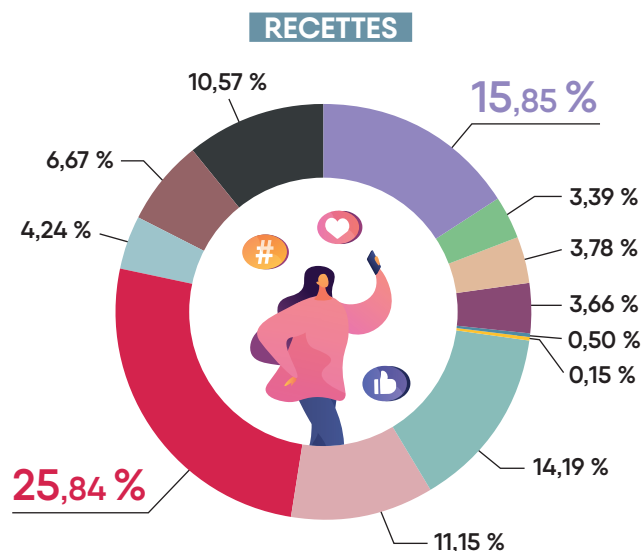
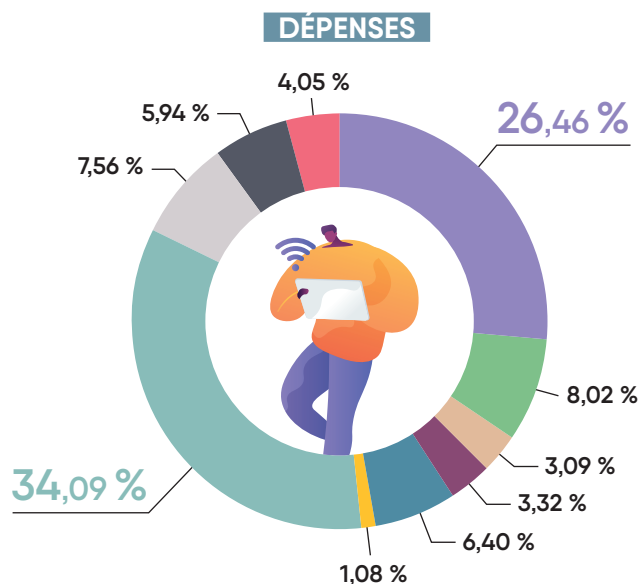


Quelles perspectives cette démarche prudente permet-elle de dégager ?

Elle vise à redonner à la communauté de communes des marges de manœuvre financières. Cela devrait être le cas à compter de 2024 : nous aurons alors moins de dettes et plus de recettes, grâce notamment aux projets d'implantation dans la zone logistique de Mer qui auront été concrétisés. Cela ne nous empêche pas – et nous allons le

faire bientôt – de commencer à recenser avec les communes les projets qui pourraient contribuer au développement de notre territoire et à l'amélioration des services aux habitants. Nous identifierons alors ceux que la communauté de communes pourrait soutenir, dans un second temps. Car ce mandat est un mandat de transition : nous devons d'abord rétablir des finances saines avant d'envisager de nouveaux investissements, d'ici à 2026 ou après...

EN CHIFFRES



	DÉPENSES			RECETTES		
	€	M€	%	€	M€	%
● Politique de développement économique et touristique	6 854 000,00	6,86	26,46 %	4 112 000,00	4,11	15,85 %
● Aménagement du territoire et environnement	2 082 000,00	2,08	8,02 %	880 000,00	0,88	3,39 %
● Politique du logement et cadre de vie	794 000,00	0,8	3,09 %	978 000,00	0,98	3,78 %
● Mutualisation-Services aux communes	865 000,00	0,86	3,32 %	945 000,00	0,95	3,66 %
● Administration générale	1 664 000,00	1,66	6,40 %	127 000,00	0,13	0,50 %
● Culture	277 000,00	0,28	1,08 %	35 000,00	0,04	0,15 %
● Politique éducative	8 842 000,00	8,84	34,09 %	3 684 000,00	3,68	14,19 %
● Versement des communes				2 894 000,00	2,89	11,15 %
● Ordures ménagères	1 962 000,00	1,96	7,56 %			
● Reversement de fiscalité État	1 540 000,00	1,54	5,94 %			
● Impôts et taxes <i>Taxes ménages (taxe foncière, taxe d'habitation et taxe d'ordures ménagères) Entreprises (cotisations foncières, CVAE, TASCOM, IFER...)</i>				6 704 000,00	6,7	25,84 %
● Dotations de l'État				1 100 000,00	1,1	4,24 %
● Fonds de concours	1 053 000,00	1,05	4,05 %			
● Emprunts				1 733 000,00	1,73	6,67 %
● Autofinancement				2 741 000,00	2,74	10,57 %
TOTAL	25 933 000,00	25,93	100,00 %	25 933 000,00	25,93	100,00 %

Des compétences formées localement dès 2022

Les communautés de communes Beauce Val de Loire et Grand Chambord, dans le cadre de leur compétence développement économique, se sont associées pour créer dans la zone d'activités des Portes de Chambord, une maison des entreprises et de la formation. Spécialisée dans le nucléaire et la logistique et gérée par un organisme de formation professionnelle, cette structure de pointe a vocation à répondre aux besoins de compétences des entreprises implantées sur les deux territoires.



Une maison des entreprises et de la formation orientée vers le nucléaire et la logistique ouvrira à l'été 2022. Moteurs de l'économie locale, ces deux secteurs d'activité représentent des centaines d'emplois et sont en plein essor sur le territoire de l'entente intercommunautaire. C'est pour accompagner leur développement que Beauce Val de Loire et Grand Chambord ont souhaité mettre à disposition d'organismes spécialisés un outil afin qu'ils proposent des

formations adaptées aux besoins actuels et futurs des entreprises, en particulier EDF, qui exploite la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan, et ses sous-traitants. Les travaux, chiffrés à 1 726 555 euros HT, ont débuté en mars dernier sur le site de l'ancien restaurant L'Appel de la Forêt, à Mer. Ils devraient durer environ 14 mois.

Une cinquantaine d'équipements lourds

La maison des entreprises et de la formation s'articulera autour de trois espaces. Un chantier école reproduira « en grandeur réelle » des situations de travail spécifiques à une centrale nucléaire et permettra ainsi des mises en pratique. Une cinquantaine d'équipements lourds (portique de radioprotection, système de supervision nucléaire...) ont été acquis.

Cet espace technique sera complété par cinq salles de formation et des bureaux administratifs destinés à l'organisme de formation gestionnaire du site. Le service du Développement économique disposera également de bureaux et une salle de formation pourra être utilisée par les entreprises comme par les organismes de formation. Enfin, une plateforme dédiée aux entreprises et aux organismes de formation du secteur de la logistique délivrera les formations à la conduite en sécurité (CACES). La maison des entreprises et de la formation favorisera ainsi la montée en compétences, l'évolution de carrière mais aussi le retour à l'activité, tout en fidélisant les entreprises du territoire.

Des situations de travail spécifiques à une centrale nucléaire seront reproduites « en grandeur réelle »



Des opportunités concrètes pour notre territoire

Mise en service en 1981, la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux bénéficie du programme industriel dit le Grand Carénage, qui vise à prolonger sa durée de fonctionnement à 50 ans, voire au-delà, et à se rapprocher des meilleurs standards internationaux en termes de sûreté. Ce programme majeur générera d'importants besoins en main-d'œuvre.

D'ici à 2030, 1,6 milliard d'euros, études et réalisations incluses, seront investis dans le cadre du Grand Carénage. Ce programme industriel national s'inscrit en cohérence avec la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui a pour objectifs de lutter contre le changement climatique et garantir la sécurité d'approvisionnement de la France pour les dix prochaines années.

Études et travaux

Pour la centrale de Saint-Laurent, ce programme implique la réalisation de travaux de maintenance lourde très conséquents, de nombreuses modifications et rénovations étant prévues sur les installations, mais aussi la construction de bâtiments et des opérations de génie civil. L'ensemble sera mené dans une démarche de coopération associant prioritairement les acteurs concernés sur le territoire, depuis l'exploitant jusqu'aux entreprises partenaires.

Les grandes échéances sont calées sur les visites décennales de 2022 et 2025, qui vont nécessiter des travaux et la présence sur le site de 2 000 à 3 000 personnes supplémentaires. Des visites partielles sont en outre programmées en 2021, 2023 et 2024, qui demanderont également de la main-d'œuvre qualifiée, soit environ 1 000 personnes.

Des perspectives d'emploi et de formation

De par son envergure, le Grand Carénage ouvre des perspectives d'emploi et de formation très importantes sur le territoire,

dans une grande diversité de compétences : chaudronnerie, soudure, électricité, maintenance, logistique, automatisme, montage en isolation thermique... La centrale prévoit d'embaucher une quarantaine de personnes cette année et plus de 200 postes seront à pourvoir dans les entreprises sous-traitantes d'ici à 2022. À cette date, la maison des entreprises et de la formation, par son offre adaptée, favorisera l'accès à ces opportunités et renforcera l'attractivité de la centrale.

Chiffres clés

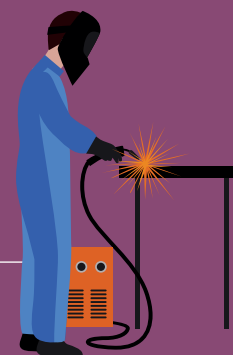
La centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, c'est :

870
emplois
directs

410
emplois
indirects

540
emplois
induits

Source : Impact territorial et économique du CNPE de Saint-Laurent-des-Eaux, Insee, 2020



DOSSIER

ALIMENTATION

Priorité aux circuits courts

Porteuse d'enjeux en termes de préservation de l'environnement, du climat et de la santé, l'alimentation constitue l'un des axes du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) Beauce Val de Loire-Grand Chambord adopté en mars 2020. L'objectif est de faire évoluer nos pratiques alimentaires dans le sens d'une augmentation des produits de qualité, sains et locaux dans nos assiettes et d'une limitation du gaspillage alimentaire. Et ceux-ci ne manquent pas sur le territoire de Beauce Val de Loire...

Des escargots de Villexanton : c'est l'entrée, peu commune, qui a été servie à la cantine aux élèves de Beauce Val de Loire en décembre dernier. Mais aussi des saucisses de volaille de la Ferme de la Chamberrie (Oucques), des yaourts du Croc du Merle (Muides), des noisettes de la Ferme de la Grande Vove (Roches)... « Chaque mois, nous choisissons un produit local et de saison à proposer dans les dix cantines de Beauce Val de Loire participant à l'opération Ça vient de chez nous, explique Linda Verschuere, référente scolaire à la communauté de communes. S'il est retravaillé par les cantiniers, la recette est consignée sur un

flyer qui est remis aux familles et publié sur les réseaux sociaux de la CCBVL. » Ce projet lancé en janvier 2020 permet de faire découvrir les producteurs du territoire par le biais de la cantine. « Nous cherchons à (re)donner le goût de cuisiner en famille, tout en valorisant notre tissu agricole », poursuit Linda Verschuere.

DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX GOÛTS

Cette initiative s'inscrit à la fois dans le cadre de la loi Égalim, du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du syndicat mixte du

Pays des Châteaux (Beauce Val de Loire, Grand Chambord et Agglopolys) et du PCAET élaboré à l'échelle de l'Entente intercommunautaire. Tous trois convergent pour favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et pour lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration collective publique.

C'est le sens également de l'accompagnement proposé par le Pays des Châteaux aux établissements scolaires. L'école primaire de Muides-sur-Loire en bénéficiera sur l'année scolaire 2021-2022. « Nous souhaitons, tout en maîtrisant nos coûts de restauration, proposer dans nos



FAMILLE À ALIMENTATION POSITIVE : ENCORE 3 ATELIERS

Organisés dans le cadre du défi Famille à alimentation positive lancé à l'automne dernier, trois ateliers d'initiation sont programmés jusqu'à mi-juillet. Ouverts à tous, ils seront limités à six participants pour le respect des consignes sanitaires.

Inscription au 06 89 17 34 99
ou al.delabruyere@gmail.com.

- 1 **Le jardinage au naturel** : samedi 5 juin matin, à Talcy.
- 2 **Réduire les polluants en cuisine** : vendredi 18 juin en soirée, à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine
- 3 **La cuisine anti-gaspi** : mardi 13 juillet matin, à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine

—
« Chaque mois, nous choisissons un produit local et de saison à proposer dans les cantines »
 —

menus davantage de produits locaux et de saison et amener les enfants à découvrir de nouveaux goûts », explique Marie-Laure Houdeau, la directrice de l'établissement. Un diagnostic a débuté au printemps, qui aidera à élaborer, à partir de la rentrée prochaine, un plan d'action comprenant notamment des interventions en classe.



L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

« D'autres écoles choisissent de mettre en place un jardin pédagogique », note Julie Caron, chargée de mission Transition écologique à la CCBVL. Une dizaine d'établissements de Beauce Val de Loire cultivent en effet un carré potager ou projettent de le faire. « Cette activité donne lieu à un accompagnement de la part de la communauté de communes », avance Julie Caron. Une expérimentation est ainsi en cours à l'école maternelle

Jacques-Prévert de Oucques-la-Nouvelle, qui bénéficie d'un appui fourni par la Maison de la Loire du Loir-et-Cher pour créer son carré potager et initier les élèves au jardinage.

Parce qu'il n'y a pas plus local que le fait-maison, le Projet Alimentaire Territorial du Pays des Châteaux vise également à développer les jardins partagés et à les fédérer au sein d'un réseau favorisant l'échange de bonnes pratiques. La ville de Mer, notamment, réfléchit à la mise en place de ce type d'espaces entretenus et animés par les habitants eux-mêmes.



DES PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Le jardinage compte aussi parmi les sujets abordés lors du Défi Famille à Alimentation Positive. Lancée à l'automne dernier, la première édition de cette opération encourage les participants à changer leurs habitudes en les accompagnant vers une alimentation plus saine, locale et bas carbone. Gratuits, les ateliers pratiques ont repris fin mai après avoir été suspendus pour cause de confinement. Ils avaient débuté le 24 octobre par la visite d'une ferme à La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine qui avait permis de mettre en avant les produits de notre terroir.

—
**Une dizaine d'établissements
 de Beauce Val de Loire
 cultivent, ou bien le
 projettent, un carré potager.**
 —



EN DIRECT DE LA FERME

Le site www.endirectdenosfermes.fr, créé par Beauce Val de Loire, Grand Chambord et Agglopolys, ne recense pas moins de 139 producteurs locaux qui proposent leurs produits en vente directe, sur leur exploitation, les marchés ou encore par le biais d'une AMAP. Une carte interactive permet de les localiser et d'obtenir toutes les informations utiles : types de produits, labels, lieux de vente, coordonnées, horaires...
www.endirectdenosfermes.fr

Ceux-ci, enfin, sont recensés sur le site www.endirectdenosfermes.fr, qui fournit également les coordonnées des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), comme Terres de Mer. Le principe de ces AMAP ? « Les adhérents passent commande à des producteurs locaux via notre application en ligne et retirent leur panier lors des permanences hebdomadaires, détaille Sandrine

Gagné, coprésidente de Terres de Mer. *Ils accèdent ainsi à des produits locaux et bio en direct et à des prix très compétitifs.* » « La CCBVL envisage d'apporter un soutien à ces associations afin d'accroître leur visibilité et d'élargir leurs activités », complète Julie Caron. Pour développer encore davantage ce lien précieux entre producteurs et consommateurs.



LA PREMIÈRE « FAITES DU CLIMAT », 1^{ère} édition Vert le futur

Lancé au printemps 2020, le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) Beauce Val de Loire - Grand Chambord prévoit chaque année la tenue d'un événement festif et fédérateur, visant à sensibiliser et mobiliser un large public sur ses différentes thématiques. L'édition 2021 aura lieu le dimanche 19 septembre à Saint-Dyé-sur-Loire. Plusieurs ateliers et animations aideront à comprendre les enjeux du changement climatique et présenteront des solutions concrètes pour agir chacun à son niveau. Des producteurs locaux seront également réunis sur un marché du terroir. Une programmation culturelle avec concerts et représentations complètera cette journée conviviale, conçue dans une démarche écoresponsable pour limiter son impact environnemental.

Plan
Climat
 Air Énergie
 Grand Chambord Beauce Val de Loire



Un programme pour « sauver la planète »

Devenir écocitoyen, ça s'apprend. Proposé aux écoles de la communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL), le programme Watty sensibilise les élèves en fin d'élémentaire aux économies d'eau et d'énergie. L'école de Muides-sur-Loire en a bénéficié, comme d'autres écoles du territoire.



Que savent nos enfants du changement climatique et du développement durable ? « L'écologie est peu abordée dans le programme scolaire en sciences », note Mme Houdeau, directrice de l'école primaire de Muides-sur-Loire. Cette « lacune » a encouragé l'enseignante à solliciter pour sa classe de CM1-CM2 le programme éducatif Watty, une initiative financée par le mécanisme des certificats d'économies d'énergie (CEE) et la CCBVL, qui favorise l'évolution des comportements dès le plus jeune âge.

« Le contenu du programme Watty se veut très pratico-pratique, ce qui aide les élèves à adopter les bons réflexes »



À trois reprises entre décembre et juin, un animateur du Comité Départemental pour la Protection de la Nature et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CDPNE) intervient auprès des élèves, d'abord au sujet de la nécessaire diminution des consommations énergétiques, puis sur la thématique du chauffage et de la climatisation et enfin sur la problématique de l'eau. Lors de cette dernière séance, un kit « éconEAUme » est distribué, qui permet de réduire le débit d'eau au robinet et de mesurer les économies ainsi réalisées.

« Le contenu de ce programme se veut très pratico-pratique, en insistant sur tous les gestes que l'on peut faire au quotidien pour économiser l'eau et l'énergie, souligne Mme Houdeau.

Cette approche concrète et ludique à la fois, ajoutée à l'étalement des séances tout au long de l'année, a aidé les élèves à intégrer les informations et à adopter les bons réflexes. Maintenant, quand un

robinet goutte à l'école, ils le signalent ! » Autre avantage, les supports pédagogiques ont été laissés à l'enseignante, qui peut ainsi revenir sur le programme à sa guise.



UN CONCOURS ARTISTIQUE

Un concours national d'expression artistique était organisé dans le cadre de Watty. Plusieurs élèves de la classe de Mme Houdeau ont choisi d'y participer, en petits groupes. Trois élèves se sont hissées parmi les lauréats grâce au vote des internautes, avec un texte sur les écogestes intitulé *Et si on allait sauver la planète ?*. Félicitations à elles et un bon point également pour la transition écologique !

Domino : le bon plan !

La base de loisirs aménagée dans une ancienne carrière offre un plan d'eau qui permet de s'adonner à diverses activités nautiques non motorisées ainsi qu'à la pêche. L'animation est assurée par les associations présentes sur le site ainsi que par la guinguette qui s'installe durant tout l'été.



Base de loisirs du DOMINO
2011-2021 : 10 ans déjà !

Des tables de pique-nique, des bancs, une aire de jeux, un terrain de boules et surtout un plan d'eau de 21 hectares : il flotte un air de vacances sur la base de loisirs du Domino, à Suèvres. Propriété de la communauté de communes, qui l'aménage et l'entretient suivant une démarche écologique favorisant la biodiversité, le site propose une multitude d'activités sportives et de loisirs. Si la baignade est interdite, on peut y pêcher. Les Gaules des 2M, l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Mer-Muides, compte plus de 900 adhérents qui aiment s'y retrouver. Et leurs prises sont souvent spectaculaires !

Stages d'été

Le Club de voile du Val de Loire occupe l'autre partie du plan d'eau. Il a pu rouvrir fin mai et accueille le public tous les samedis et dimanches après-midi de

14h30 à 18h30. À partir du 7 juillet et jusqu'à fin août, c'est tous les jours (sauf le lundi), de 11h à 19h, que vous pourrez louer des paddles, kayaks, pédalos, planches à voile, dériveurs et catamarans. Deux stages pour les débutants sont également prévus du 19 au 23 juillet et du 9 au 13 août.

Mais on peut aussi venir au Domino pour profiter tout simplement de son cadre dépaysant lors d'une grande balade autour du lac, à pied ou à vélo, avant de se poser à la guinguette. De retour depuis le 5 juin et jusqu'au 29 août, elle est ouverte tous les jours (sauf le mardi) de 12h à 23h. On peut s'y rafraîchir avec un jus de fruits, un soda, une bière artisanale ou encore un cocktail et s'y restaurer le midi comme le soir (de préférence sur réservation). À la carte, des grillades-frites, des assiettes de charcuterie, des desserts maison et des glaces artisanales. Un menu est proposé le midi en semaine.



PLACE À LA MUSIQUE

L'après-midi, la Guinguette du Domino met à disposition gratuitement (prévoir une pièce identité pour la caution) table de ping-pong, fléchettes, mölkky, jeux en bois, de société ainsi que des terrains de volley et badminton. Et le week-end, place à la musique avec des concerts les vendredis et samedis soir et le dimanche après-midi !



Plus d'infos sur

Facebook / Les Gaules des 2 M
Aappma Mer Muides
cvvl.sportsregions.fr
guinguettedudomino.fr

En juillet, la communauté de communes vous fait voyager sur son territoire à travers trois animations ouvertes à tous. Ces rendez-vous inédits vous feront profiter des atouts de Beauce Val de Loire et vivre des expériences originales en pleine nature.

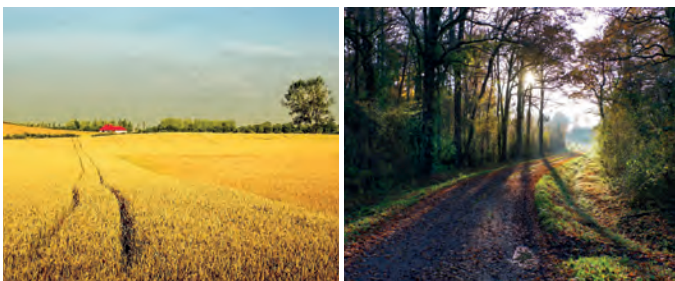
ÉTÉ

Des animations près de chez vous

Dimanche 11 juillet

Plan d'eau du Domino, à Suèvres De 11h à 22h
Journée Loisirs et découverte

Venez découvrir ou redécouvrir la base de loisirs du Domino qui fête ses 10 ans cette année, lors d'une longue et belle journée au bord de l'eau qui mêlera expériences ludiques et moments de détente. Vous aurez l'occasion, auprès des associations de voile et de pêche, de tester le paddle, le pédalo ou encore planche à voile, de vous initier à la pêche au lancer, au coup mais aussi aux engins. Vous y découvrirez également des stands explicatifs sur la nature ligérienne ou encore le fonctionnement d'une montgolfière. En plus de ces activités insolites, des installations sportives seront à votre disposition (volley, badminton...), sans oublier le terrain de pétanque et l'aire de jeux pour les enfants. Le tout dans une ambiance musicale qui se prolongera le soir avec les concerts d'un orchestre de jeunes du département et d'un groupe local. Évidemment, la Guinguette du Domino sera ouverte pour vous proposer à boire et à manger !



Mercredi 21 juillet

Forêt domaniale de Cîteaux et alentours d'Autainville
Fin d'après-midi

Randonnée Nature et environnement

Partez en immersion, seul ou en famille, dans la nature beauceronne au fil d'une balade aussi instructive que divertissante. Après avoir visité une exposition de photos sur la Petite Beauce, vous emprunterez ses chemins forestiers à la découverte de la faune et de la biodiversité locales, aux côtés d'une ornithologue. Vous rencontrerez également un agriculteur qui vous présentera le quotidien de nos cultivateurs beaucerons.

Réservation conseillée par mail : v.boulay@beaucevaldeloire.fr

Jeudi 29 juillet

Château de Talcy et alentours - Fin de journée
Balade Patrimoine et producteurs

Enfilez vos chaussures et prenez votre cabas pour cette marche au cœur du patrimoine historique et gourmand de la Petite Beauce. Au départ du château de Talcy, qui vous sera présenté ainsi que ses jardins, cette promenade sera jalonnée de plusieurs arrêts qui vous donneront l'occasion de découvrir notamment le moulin de Talcy et de déguster des produits locaux. À l'arrivée, un marché du terroir vous permettra, dans une ambiance musicale, de faire le plein de bonnes choses issues de notre territoire.

Réservation conseillée par mail : v.boulay@beaucevaldeloire.fr



Plus d'infos sur
www.beaucevaldeloire.fr



VIÉVY-LE-RAYÉ

Un important patrimoine

La commune de Viévy-le-Rayé se situe au nord de la communauté de communes Beauce Val de Loire, à 23 kilomètres de la ville centre de Mer.



Notre village est regroupé depuis 1972 avec les communes de La Bosse et d'Écoman. Nous disposons d'un patrimoine important : églises, tour médiévale du XI^e siècle, château Renaissance, site dit du « Parlement », ruine énigmatique qui n'a toujours pas révélé son secret...

Une oasis en pleine Beauce

Notre activité économique est principalement agricole, mais notre environnement paysager fait de Viévy-le-Rayé « une oasis en pleine Beauce ». Nous invitons nos visiteurs à profiter de notre golf, de son restaurant, de ses gîtes et chambres d'hôtes, ainsi que du parc équestre. Nous sommes à proximité de châteaux, non loin de Vendôme, Blois et Orléans.

N'hésitez pas à venir nous découvrir !

Un village pittoresque et poétique

À mi-chemin entre Mer et Blois, de part et d'autre de l'axe routier RD 2152, le charmant village de Cour-sur-Loire situé dans le périmètre du Val de Loire, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, est composé de quatre hameaux : le Vivier, le Bourg, les Acacias et les Montreuils. Il compte 300 âmes et s'étend sur 540 hectares.

En descendant vers la Loire : le Vivier. On y trouve de belles propriétés et, place de la fontaine, un joli lavoir récemment restauré ainsi qu'une maison qui fut un ancien moulin à grains. Cet ancien port ligérien, confluent de la Tronne et du fleuve royal, était par le passé le lieu où s'abritaient les bateaux qui remontaient le vin et les marchandises de Nantes à Orléans. En continuant sur le quai de Loire, on peut d'ailleurs voir une grande maison qui fut une vinaigrierie.



En arrivant au Bourg, cœur du village, on peut admirer trois édifices classés au titre des Monuments historiques : un château privé du XV^e siècle, l'église Saint-Vincent du X^e siècle avec ses précieux vitraux et une maison classée du XV^e siècle. D'autres jolies demeures, telle celle du peintre Alfred Agache, témoignent du passé et de la volonté d'entretenir le patrimoine afin de le transmettre aux générations futures.



Cette balade nous mènera vers d'autres charmants petits lavoirs et la fontaine miraculeuse où la légende prête à Radegonde, épouse du roi des Francs, le miracle d'y avoir fait jaillir l'eau à flanc de coteau au VI^e siècle. Ces quais de Loire présentent de nombreux atouts touristiques : traversée du fleuve vers la rive sud en gabare (bateau traditionnel à fond plat), randonnée à pied ou à vélo, observation des oiseaux et du miroir changeant du ciel qui se reflète dans l'eau calme ou tumultueuse en fonction du temps. Tous les promeneurs et amoureux de la nature seront comblés.

Dans la partie nord du village, le hameau des Acacias regroupe des corps de ferme et des habitations. Le hameau voisin des Montreuils a vu se développer depuis le début des années 2000 une

petite zone pavillonnaire créant ainsi un nouvel espace de vie. Ce petit village, tel un bijou dans un écrin de verdure où il semble faire bon vivre, attire chaque année, pour ne pas dire chaque jour, de nombreux touristes qui s'extasient devant les paysages magiques, un envol de cygnes ou d'un héron cendré. Les exploitations agricoles et l'arrivée d'entreprises dans la commune participent à la vie économique locale.

En ces périodes difficiles de pandémie, il est indispensable de répondre aux besoins de la modernité face à la solitude ou l'éloignement. Afin de pallier l'absence de commerce dans le village, un traiteur local propose des plats et des repas à emporter. Un camion ambulancier de produits régionaux et de première nécessité ainsi que des commerçants voisins assurent un service de proximité plusieurs fois par mois.

L'équipe municipale nouvellement élue, comme ses prédécesseurs, met l'accent sur la préservation de l'identité et de l'authenticité des lieux. Rester attentive aux besoins et aux souhaits de ses administrés tout en préservant le calme et la douceur de vivre dans un environnement magique, tel est son engagement.



Une secrétaire indépendante à votre service

Forte d'expériences aussi variées que réussies dans l'administratif, Annabelle Lhomme vient de monter sa société. S'adressant aux entreprises, associations et particuliers, Ann@ssist' prend en charge un large éventail de missions de secrétariat, avec une grande disponibilité et une réelle agilité.



« Un travail impeccable » : de l'avis de ses précédents employeurs, Annabelle Lhomme a toujours donné entière satisfaction. Et des missions, elle en a eu beaucoup. « J'ai enchaîné les contrats à durée déterminée pendant des années, confie la jeune femme qui a obtenu son BTS Assistante de direction en 2002. Ce parcours m'a permis de développer des compétences solides dans tous les aspects du métier de secrétaire. » Douée d'une grande capacité d'adaptation et d'investissement, cette maman de deux adolescents a longuement mûri sa réflexion avant de se lancer. « J'ai décidé de créer mon propre emploi pour gagner en stabilité. »

Devis et factures

Depuis la fin de sa formation à la création d'entreprise auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat en début d'année, Annabelle Lhomme prospecte sur un vaste territoire qui couvre l'ensemble de la communauté de communes et s'étire jusqu'à Blois et même Orléans. Son offre, tout aussi vaste, est destinée aux

entreprises, aux artisans, aux associations et même aux particuliers. Outre la gestion des appels, courriers et courriels, l'archivage et le classement, sa maîtrise des outils bureautiques lui permet de créer tout type de document pour saisir comptes-rendus, mémoires, rapports de stage, présentations powerpoint et bien sûr devis et factures. « Je me charge de la facturation jusqu'au suivi des règlements et aux relances pour impayés », précise-t-elle.

À distance ou sur place

Au secrétariat commercial s'ajoute la gestion sociale, c'est-à-dire du personnel permanent, intérimaire et saisonnier. « Je rédige les contrats de travail, j'effectue les déclarations d'embauche, j'organise les visites médicales, je gère les congés... » À distance ou sur place,

« Je propose une collaboration sur mesure »

son intervention s'ajuste à la demande. « Je propose une collaboration sur mesure qui peut convenir à un grand nombre d'entreprises, que ce soit dans le cadre d'un remplacement ou d'une mission pérenne », souligne Annabelle Lhomme. Car les avantages sont nombreux : le gain de temps évidemment mais aussi le respect des délais, la garantie de la confidentialité et la maîtrise du budget...



Ann@ssist': 06 49 93 80 98
annassist41@gmail.com



PETITES VILLES DE DEMAIN

Un coup de pouce aux projets locaux

Mer, Marchenoir et Oucques ont été retenues par l'État pour bénéficier du programme Petites Villes de demain. Cette initiative vise à leur donner les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation. Beauce Val de Loire a décidé d'apporter également son concours en participant au financement de l'ingénierie territoriale mise à leur disposition.

Face à la crise sanitaire et économique liée au Covid-19, le plan de relance passe aussi par les petites villes. Ces petites « centralités » assurent des fonctions essentielles sur leur territoire, en termes de services pour leurs habitants, mais sont fragilisées par le vieillissement de la population, l'érosion de l'activité commerciale, l'éloignement des services, l'inadaptation du parc de logements... Le programme national Petites Villes de demain a été conçu pour elles : il leur octroie des crédits sur toute la durée du mandat en cours, soit jusqu'en 2026, pour définir et mettre en œuvre leur projet de territoire. « Cette échéance pertinente rend le dispositif particulièrement intéressant car il donne aux communes le temps nécessaire pour mener une réflexion globale », relève Sébastien Clément, directeur général des services (DGS) de la communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL), sur laquelle trois communes sont concernées.

Un accompagnement sur mesure

Mer, Marchenoir et Oucques comptent en effet parmi les 99 « petites villes de demain » de la région. « Ces villes rayonnent sur l'ensemble de notre territoire et contribuent à son attractivité, souligne le DGS. C'est pourquoi la communauté de communes a souhaité abonder l'aide qui leur est apportée. » Ainsi, Beauce Val de Loire recrutera le chargé de mission dédié au dispositif qui



sera mis à leur disposition ; et alors que l'État subventionnera ce poste à hauteur de 75 % maximum, elle financera 50 % du reste à charge pour les communes. Celles-ci auront ainsi accès à une compétence en ingénierie territoriale et un accompagnement sur mesure pour réaliser d'abord un diagnostic de leur territoire afin d'identifier les enjeux qui leur sont propres. Elles devront ensuite définir une stratégie de revitalisation puis élaborer un programme d'actions.

Développement et transition écologique

L'aide se poursuivra jusqu'à la mobilisation des financements possibles et la concrétisation des projets.

Lesquels pourront consister notamment à créer de nouveaux équipements publics pour améliorer le service aux habitants ou à optimiser le patrimoine communal sur le plan énergétique, dans une perspective de développement mais aussi de transition écologique et numérique. Les premières réflexions devraient être lancées à la rentrée. « Si les projets seront portés par les communes en toute autonomie, précise Sébastien Clément, Beauce Val de Loire s'attachera à favoriser les synergies avec son propre projet de territoire, en cours de rédaction. »

Petite Beauce, grandes richesses

La communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL) a entrepris depuis quelques années de faire (re)découvrir la Petite Beauce, cette partie méconnue car mésestimée de son territoire qui possède pourtant un véritable attrait pour les amoureux de nature et de patrimoine. Ces milliers d'hectares, majoritairement agricoles, sont classés Natura 2000. Ce dispositif vise à préserver une vingtaine d'espèces d'oiseaux, en particulier les busards.



Sept jours sur sept entre mi-mars et mi-août, une vingtaine de bénévoles quadrillent la Petite Beauce pour repérer les couples de busards qui nichent dans les champs. « Dès qu'un nid est localisé, décrit Michaël Rolin, chargé d'études au Comité départemental pour la protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher (CDPNE), nous prenons contact avec l'exploitant et nous nous rendons sur place, avec son accord, pour poser autour du nid une cage bien visible qui évite qu'il soit détruit lors de la moisson et qui protège ainsi les oisillons jusqu'à leur envol. » En 2020, 60 nids de busards cendrés, busards Saint-Martin et busards des roseaux ont ainsi été « sauvés ».

À l'échelle européenne

« Avec le hibou des marais et l'œdicnème criard ainsi qu'une quinzaine d'autres espèces, ces busards font l'objet d'une protection à l'échelle européenne qui a justifié la mise en place, au milieu des années 2000, d'une zone de protection spéciale (ZPS) sur la Petite Beauce », rappelle Stéphanie Chaumet, coordinatrice de la transition écologique à la CCBVL. Présidé par la communauté de communes, le comité de pilotage permet à l'ensemble des acteurs locaux de définir ensemble les mesures de protection à mettre en œuvre. Si le CDPNE et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) coordonnent l'inventaire et la protection



des busards, avec l'aide précieuse de Loir-et-Cher Nature, la chambre d'agriculture départementale se mobilise, elle, auprès des exploitants pour les inciter à mettre en place les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) prévues, en contrepartie d'une rémunération grâce aux financements de l'État et de l'Union européenne.

Des zones refuges

Nombre d'agriculteurs, sur les quelque 480 concernés, se sont ainsi engagés à créer et entretenir un couvert permanent pour la petite faune de plaine. « Ils font en sorte de maintenir des cultures dans des zones refuges où leur intervention est limitée, afin de permettre aux oiseaux d'y nicher et d'y chasser en toute sécurité », explique Laura Moutfi, conseillère en développement territorial à la chambre d'agriculture du Loir-et-Cher. D'autres encore assurent l'entretien de pelouses sèches, de marais ou de roselières, qui constituent pour les oiseaux des zones d'habitat et de nourrissage. « Nous proposons également aux agriculteurs de faire évoluer leur exploitation vers des pratiques plus respectueuses de la diversité des milieux et donc plus favorables à la préservation de ces espèces », poursuit Laura Moutfi. Les bénéfices dépassent le simple maintien de l'avifaune. Il en va aussi de la protec-



—
52 565
hectares

C'est la superficie de la Petite Beauce. La zone de protection spéciale s'étend sur 50 communes du Loir-et-Cher, entre Blois et Vendôme. Elle est délimitée par la forêt de Marchenoir au nord, Selommes à l'ouest, Herbault au sud et Mer à l'est.

PHILIPPE BEAUJOUAN,

maire de Roches, élu de la CCBVL et président du comité de pilotage de la ZPS Petite Beauce

« Le classement en zone de protection spéciale vise à préserver les milieux et la biodiversité de la Petite Beauce. Il répond à un enjeu environnemental et implique tous les acteurs concernés. Les agriculteurs, en premier lieu, ont un rôle majeur à jouer mais aussi les habitants, qui peuvent s'engager auprès des associations pour participer au suivi des oiseaux. L'enjeu est aussi touristique. Il s'agit de préserver les richesses de la Petite Beauce que sont ses paysages, sa faune et sa flore, dans le but de revaloriser son image et d'accroître son attractivité. »

tion de l'environnement et des cultures, ces oiseaux étant de vrais prédateurs pour les rongeurs qui les endommagent...



Plus d'infos sur le site
Petite Beauce Natura 2000 :
zps-petite-beauce.n2000.fr



PRENDRE LE TEMPS DE LA DÉCOUVERTE

C'est à pied que la Petite Beauce se révèle le mieux aux curieux : au fil d'une balade, profiter du paysage, observer les oiseaux, admirer les détails du moulin de Lonlon à Maves, pénétrer dans le domaine du château de Talcy, approcher les cultures de la Beauce, longer les vallées de la Sixtre, de la Cisse...

C'est pourquoi la communauté de communes Beauce Val de Loire travaille, en partenariat avec l'AMO Rando Val de Mer 41 et le département du Loir-et-Cher, à l'élaboration de chemins de randonnée qui mailleront la Petite Beauce et plus largement l'ensemble de son territoire. Cette nouvelle offre touristique, destinée aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs, sera déployée dans les prochains mois. Le temps de définir, tester et baliser les parcours afin de proposer des itinéraires optimisés et sécurisés.



Ceux-ci sillonneront à travers les merveilles de la Petite Beauce déjà célébrées par l'artiste Christilla Roze dans une série d'illustrations (Petite Beauce apparente) ainsi que par les photographes Thierry Lebert et Laurent Bossay dans leur livre Petite Beauce secrète, deux créations qui ont donné lieu à des expositions. À découvrir prochainement de vos propres yeux...

Communauté de communes

**BEAUCE
VAL DE
LOIRE**

www.beaucevaldeloire.fr

UN ÉTÉ

ENTRE LOIRE ET BEAUCE



3 RENDEZ-VOUS en juillet

- **Dimanche 11** à partir de 11h • Plan d'eau du Domino - Suèvres
Journée loisirs et découverte
- **Mercredi 21** à partir de 17h • Forêt domaniale de Cîteaux et alentours - Autainville
Rando nature et environnement
- **Jeudi 29** à partir de 17h • Château de Talcy et alentours - Talcy
Balade patrimoine et producteurs



Facebook
Beauce Val de Loire



Site internet
beaucevaldeloire.fr

A.M.O. RANDO



Val de MER A1



AGRICULTURE



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Compagnons
du Vent



accords

La Guinguette
du Domino



Les Chais de Talcy et de
Talcy

